



COUR TERRITORIALE DU YUKON

DIRECTIVE DE PRATIQUE
ADMIN-4

*Réception des dénonciations
et délivrance d'actes judiciaires*

Whitehorse

Les juges de paix sont disponibles au palais de justice, du lundi au vendredi inclusivement, de midi à 13 h, à l'exception des jours fériés, pour attester les dénonciations sous serment.

Les parties qui veulent faire une dénonciation sous serment doivent se rendre à la salle de conférence du rez-de-chaussée, à l'extérieur du greffe, ou à un autre endroit désigné aux heures susmentionnées.

Dans les collectivités

Dans les collectivités, il est possible de faire une dénonciation sous serment en communiquant directement avec un juge de paix local pour prendre les dispositions nécessaires. Il est possible d'obtenir les coordonnées des juges de paix en communiquant avec le cabinet des juges au 667-5438.

Télécommunication

Conformément à l'art. 508.1 du *Code criminel*, les dénonciations peuvent se faire à l'aide d'un moyen de télécommunication; ainsi, les jours ouvrables, on peut les transmettre par télécopieur au greffe de Whitehorse au 393-6212, ou les scanner et les envoyer par courriel au coordonnateur des rôles à l'adresse TC.TrialCoordinator@yukoncourts.ca. Les fins de semaine et les jours fériés, les dénonciations doivent être transmises par télécopieur.

La dénonciation s'accompagne d'un court résumé des témoignages anticipés énonçant les motifs raisonnables à l'appui de la croyance du dénonciateur ainsi que les coordonnées du dénonciateur. Les dénonciations seront traitées à Whitehorse lors de la prochaine séance d'attestation des dénonciations prévue à midi.

Les dénonciations faites à l'aide d'un moyen de télécommunication ne seront acceptées qu'en provenance des collectivités à l'extérieur de Whitehorse, sauf si l'accusé est détenu sous garde. Dans tous les autres cas, on s'attend à ce que le dénonciateur se présente en personne au palais de justice.

Demandes urgentes

En cas de circonstances exceptionnelles et urgentes, on peut prendre des dispositions pour faire une dénonciation en dehors des heures susmentionnées en communiquant avec le coordonnateur des rôles au 667-3580 ou à l'adresse de courriel TC.TrialCoordinator@yukoncourts.ca.

Juge en chef K. Ruddy

6 avril 2018